



18 rue Marius Jacotot
92800 PUTEAUX LA DEFENSE
Tel. 01-47-75-33-33 – Fax : 01-47-75-41-00
e-mail : selarl.notaires.puteaux.la-defense@paris.notaires.fr
site : www.strock-associes-puteaux.notaires.fr

Pièces à réunir pour une mise en copropriété

- Titre de propriété de l'immeuble

1 - Diagnostics

- Dossier de diagnostics techniques prévu à l'article L271-4 du CCH (amiante, plomb, ...),
- Diagnostic technique « portant constat de l'état apparent de la solidité du clos et du couvert et de celui de l'état des conduites et canalisations collectives ainsi que des équipements communs et de sécurité. », si l'immeuble a été construit depuis plus de 15 ans (article L111-6-2 du CCH),

2 - Objet de la mise en copropriété

- Description de l'immeuble lot par lots (désignation à insérer dans le Règlement de copropriété),
- Règlement de copropriété et état descriptif de division par lots avec les tantièmes des parties communes générales et spéciales y attachés,
- Plans et annexes au règlement de copropriété et à l'état descriptif de division (en trois exemplaires),